

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14 octobre 2024

« Les Professionnels de la Coiffure » : lancement d'un collectif fédérateur inédit et d'une première grande campagne pour valoriser les savoir-faire et l'utilité des métiers de la coiffure auprès des Français et renforcer l'attractivité de la profession auprès des talents

Le Syndicat Français des Fournisseurs pour Coiffeurs (SFFC), l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure (UNEC) et le Conseil National des Entreprises de la Coiffure (CNEC) sont heureux d'annoncer le lancement des « Professionnels de la Coiffure », un collectif inédit qui a vocation à rassembler et mobiliser le plus largement et pour la première fois les entreprises de coiffure, coiffeurs, fabricants et distributeurs de solutions de coiffure.

Dans une démarche fédératrice, le collectif « Les Professionnels de la Coiffure » est officiellement lancé ce jour auprès de l'ensemble de la profession lors du salon professionnel Mondial Coiffure et Beauté (MCB) pour appeler le plus grand nombre à le rejoindre.

Les objectifs du collectif sont de :

- Valoriser les savoir-faire des professionnels de la coiffure et ce qu'ils apportent aux Français, à notre économie et aux territoires partout en France ;
- Développer leur attractivité auprès des talents d'aujourd'hui et de demain.

Ses actions s'inscriront en complémentarité de celles conduites par les organisations professionnelles et les entreprises du secteur. Grâce à la force du collectif, il permettra de faire entendre beaucoup plus fortement la voix de tous les professionnels de la coiffure et de renforcer encore le lien qui unit ces derniers à toutes les Françaises et tous les Français, dans un moment décisif pour l'avenir du secteur.

« Les Professionnels de la Coiffure » compte parmi ses fondateurs les entreprises Dessange Beauté et Accessoires, ELP (Sublimo), L'Oréal Produits Professionnels, Revlon Professional, Schwarzkopf Professional et Wella Company, membres du SFFC.

« Les Professionnels de la Coiffure », un collectif pour répondre aux défis d'un secteur essentiel aux Français mais dont la valeur et le savoir-faire ne sont pas suffisamment reconnus

Secteur vital pour les Français, pour notre économie, pour nos territoires, la coiffure rassemble **109 300¹** entreprises et **179 350** actifs ² aux métiers très diversifiés. Elle représente le 2^{ème} secteur de l'artisanat en France.

Présents partout dans les territoires, les coiffeurs accompagnent les Français dans tous les moments de leur vie et sont essentiels à leur bien-être au quotidien. Malgré ces atouts uniques, la profession souffre aujourd'hui d'un déficit de reconnaissance et d'attractivité vis-à-vis des Français, et en tant qu'employeur.

¹ Source INSEE/SIRENE 01/01/2024

² Source URSSAF 2023

Développer la fréquentation en salon, séduire une nouvelle génération de clients, éveiller les vocations chez les coiffeurs de demain et recréer la fierté d'appartenir à un secteur qui contribue au bien-être de la population sont donc autant de défis que doit aujourd'hui relever le secteur.

« Les Professionnels de la Coiffure », une bannière commune et une première étape pour révéler le pouvoir unique des coiffeurs

Pour valoriser l'utilité des professionnels de la coiffure, le collectif s'appuie sur le pouvoir unique des coiffeurs, dénominateur commun de l'ensemble de la profession : les coiffeurs révèlent la beauté et la personnalité de leurs clients, ils développent leur confiance en soi, leur font se sentir bien et s'affirmer, et permettent aux talents des professionnels de s'exprimer. Ce pouvoir unique s'incarne à travers une signature : « *Vous révéler, c'est notre métier* ».

La bannière commune « Professionnels de la Coiffure » dépasse les organisations et les entreprises et reflètera la mobilisation de tout un secteur lors de temps forts de communication collectifs à venir.

Le lancement du collectif marque la première étape de mobilisation collective des acteurs du secteur : le collectif appelle le plus grand nombre de professionnels à le rejoindre pour amplifier et faire rayonner le plus largement possible ce mouvement lancé aujourd'hui. Pour rejoindre le mouvement, les professionnels peuvent écrire à l'adresse : contact@lesprofessionnelsdelacoiffure.org.

La première prise de parole externe des Professionnels de la Coiffure consistera en une grande campagne de communication en 2025 à destination des Françaises et des Français, clients et non clients, coiffeurs et futurs talents

Acte fondateur de la mobilisation du secteur, cette campagne visera à valoriser la profession, ses savoir-faire et sa contribution essentielle dans le quotidien des Françaises et des Français.

Contact presse

The Desk - Guillaume Bourg- 06 10 61 62 50 – guillaume@agencethedesk.com

A propos du SFFC

Le Syndicat Français des Fournisseurs pour Coiffeurs (SFFC) regroupe les fabricants de produits cosmétiques professionnels pour coiffeurs et de produits de coiffure vendus en salon. Il a été fondé en 1900. Sa mission est de défendre les intérêts de ce secteur d'activité. C'est un des six Syndicats qui composent la Fédération des Entreprises de la Beauté (FEBEA) qui promeut les actions et les engagements d'une industrie cosmétique performante, contributive et responsable. Elle valorise les entreprises du secteur cosmétique et défend leurs intérêts en France auprès des pouvoirs publics, de la communauté économique et scientifique, et de la société civile.

A propos de l'UNEC

Première organisation professionnelle du secteur de la coiffure, l'Union nationale des entreprises de coiffure (UNEC) jouit d'une présence nationale à travers 13 unions régionales, 96 syndicats départementaux, 185 salariés et 3000 élus bénévoles. Acteur majeur du dialogue social, engagé pour défendre les intérêts socio-économiques de la profession, l'UNEC travaille à une vision du métier résolument tournée vers l'avenir autour des enjeux liés à la formation, la RSE ou encore le digital. L'UNEC est aussi l'interlocuteur privilégié de tous les chefs d'entreprise (avec ou sans salariés) avec pour mission de les accompagner dans la transformation du métier. Enfin l'UNEC endosse le rôle de représentant de la profession auprès des institutions en les sensibilisant pour valoriser et créer les conditions de son développement. <https://unec.fr/>

A propos du CNEC

Le Conseil national des entreprises de la coiffure (CNEC), organisation patronale de la branche coiffure, accompagne, conseille et défend depuis 1995 toutes les entreprises de la branche dans leurs préoccupations économiques et sociales quotidiennes. C'est un réseau de plus de 2 000 dirigeants d'entreprises de coiffures, à travers 6 antennes réparties sur le territoire métropolitain et ultramarins. Acteur majeur du secteur, le CNEC est membre actif des différentes commissions paritaires. Il est le représentant et le porte-parole des plus gros acteurs économiques du marché. Par son poids économique, il défend auprès des pouvoirs publics les intérêts de l'ensemble de la profession, avec ou sans salariés. Il intervient, argumente et fait entendre ses points de vue sur le dialogue social, la formation professionnelle et l'emploi, les textes réglementaires et les

questions sociétales liées à l'implication de la branche dans le développement durable. Enfin, le CNEC met en place des partenariats qui aident les entreprises adhérentes dans leur gestion. <https://cneec.asso.fr/>